MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

Lomé, le 0 6 SEPT 2022

N° 2963 12022/MEPSTA/CAB/SG

Le Ministre

à

Madame, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Education et les Chefs d'inspection régionale d'enseignement technique et de la formation professionnelle

Lomé

Objet : Dispositions pour la rentrée administrative et pédagogique de l'année scolaire 2022-2023

Madame, Messieurs les Directeurs Régionaux et Chefs d'inspection,

Tel qu'institué depuis deux ans, le démarrage de l'année scolaire est marqué par une rentrée administrative et pédagogique. En rappel, la rentrée pédagogique a pour objectif le renforcement des capacités du personnel d'encadrement, des chefs d'établissements/directeurs d'écoles et enseignants, en prélude à la reprise effective des cours.

Pour le compte de l'année scolaire 2022-2023, la rentrée administrative et pédagogique est prévue le 19 septembre 2022 et la reprise effective des cours, le 26 septembre 2022.

En conséquence, je vous demande de prendre toutes les dispositions idoines afin d'assurer la formation des acteurs concernés conformément au plan d'opérationnalisation joint en annexe de la présente correspondance. Le module de formation vous sera communiqué ultérieurement.

Veuillez croire, Madame, Messieurs les Directeurs Régionaux et Chefs d'inspection, en l'assurance de ma considération distinguée.

Prof. Dodzi Komla KOKOROKO